



## PATCH

---

Il se présente sous la forme d'un carré de 5 cm de côté que la femme va coller sur sa peau. Il s'applique à chaque fois à un emplacement différent (sur le bras, la fesse ou le ventre mais jamais sur la poitrine !)

Chaque patch diffuse dans les corps des hormones qui vont bloquer l'ovulation. On le porte durant trois semaines puis on l'enlève. L'effet va se poursuivre durant la quatrième semaine malgré l'absence du patch. Ensuite la femme va remettre un nouveau patch pour les trois prochaines semaines.

Le patch peut être prescrit par un médecin ou une sage-femme et délivré en pharmacie, sur ordonnance.

Une boîte de patch coûte environ 15 €\* par mois.

Le patch n'est pas remboursé par l'Assurance maladie.

\*Prix public indicatif